

# COMPTE RENDU DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DES CARRIERES DE LA MONTAGNE NOIRE

**Date :** 18 janvier 2017

**Lieu de la réunion :** Carrières de la Montagne Noire - Route d'Arfons

**Rédaction :** Carrières de la Montagne Noire

**Participants :**

TAILLIS DIDIER (Adjoint-Maire de Dourgne)

GUERS AMELIE-MADELEINE (Chargée de mission au Parc naturel régional du Haut Languedoc)

HERVE JEAN-LUC (Membre de l'Association Mieux Vivre à Dourgne – AMVD)

DRYE JEAN-LOUIS (Membre de l'Association Mieux Vivre à Dourgne – AMVD)

CHRISTIAN DELERUE (Inspecteur DREAL)

CARCELLER JULIE (Directrice déléguée des Carrières de la Montagne Noire)

CARCELLER OLIVIER (Directeur délégué des Carrières de la Montagne Noire)

AZROUR HATIM (Chargé Qualité-Sécurité-Environnement aux Carrières de la Montagne Noire)

**Excusé :**

REY CHRISTIAN (Maire de Dourgne)

**Objectif de la réunion :**

L'objectif de cette commission locale d'information est de faire un point régulier avec les Elus, le Parc Naturel Régional, les riverains, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement sur l'activité de la carrière, plus précisément les problématiques liées à la sécurité et à l'environnement.

L'idée est de favoriser la communication et de trouver ensemble des solutions, de manière à ce que la carrière soit intégrée le mieux possible dans son territoire.

**Déroulement de la réunion :**

La réunion débute par un tour de table. La direction de la CMN rappelle l'objectif de cette réunion et précise les modalités de son déroulement.

La société des Carrières de la Montagne Noire fait une présentation illustrée par un support « Power Point » (voir document joint) abordant les points suivants :

- 1- Une présentation générale de l'activité de l'entreprise en 2016 (production, chiffre d'affaires)
- 2- L'accueil des déchets inertes en carrière
- 3- L'évolution des impacts environnementaux

#### 4- La sécurité des accès au site

Pendant et après la présentation, des questions sont posées et un échange s'engage entre les participants.

#### Synthèse des échanges :

##### Déchets inertes :

Melle Guers et M. Drye s'interrogent sur la mise en talus des déchets inertes. Comment cela va-t-il tenir ?

Les représentants de la carrière expliquent que les déchets seront régulièrement et progressivement retravaillés afin de garantir la stabilité du talus.

Melle Guers demande comment sera réaménagée la zone de stockage des déchets inertes en fin d'exploitation.

Les représentants de la carrière expliquent qu'une couche de stérile sera déposée afin de faciliter la reprise naturelle de la végétation, ceci en cohérence avec le plan de remise en état du site.

##### Bruit :

Concernant la mise en conformité en limite de propriété, M. Delerue précise que les Carrières de la Montagne Noire ont un délai de 5 ans car l'enjeu a été jugé peu important (pas d'habitations).

Les Carrières de la Montagne Noire s'engagent à faire une étude plus poussée afin d'identifier les solutions les plus adaptées, et de mettre en œuvre ces solutions d'ici 2018.

##### Poussières :

Concernant la concentration des poussières relevée sur le chemin de randonnée en limite de propriété (> 500mg/m<sup>2</sup>/jour), Melle Guers demande par quels moyens ces poussières peuvent-elles être réduites.

Les représentants de la carrière expliquent le principe de gestion économe de l'eau (récupération de l'eau de pluie, dépendance à l'égard des précipitations, difficultés en période sèche comme l'été précédent). Le bassin du niveau inférieur a été agrandi. La capacité de stockage est donc plus importante. L'arrosage des pistes sur la partie extraction va donc être intensifié.

Melle Guers exprime sa satisfaction car l'agrandissement du bassin faisait partie des points soulignés par le Parc lors de la précédente CLI.

M. Hervé demande ce qui est prévu si la mare est insuffisante ?

Carrière : Il est encore possible d'agrandir les mares si les ressources en eau sont insuffisantes.

Si elle est déjà pleine alors qu'il n'a pas beaucoup plu, cela n'augmente-il pas le risque de débordement dans le fossé de la RD12 ?

Carrière : Plus d'eau dans les bassins signifie plus d'eau utilisée notamment pour l'arrosage, ce qui devrait réguler le niveau de l'eau. Suite à l'agrandissement du bassin principal, les capacités de stockage répondent au volume de pluie de référence prévu dans le dossier d'autorisation.

### **Propreté de la route :**

Lors de périodes humides, lorsque des fines se déposent sur la route en sortie de carrière, la chaussée est nettoyée à l'aide d'une balayeuse. Un système de décrotteur est à l'étude, mais présente quelques difficultés techniques pour sa mise en place (pente). Les Carrières de la Montagne Noire vont poursuivre l'étude de cette solution.

### **Clôtures :**

M. Drye interpelle sur la possibilité de clôturer l'ensemble du site.

Carrière : des clôtures ont été mises en place sur l'extension (uniquement sur les parties accessibles côté ouest et sud) ainsi que sur une partie de l'exploitation côté route.

M. Delerue précise qu'on peut admettre que les clôtures soient inexistantes dans certaines carrières si elles sont isolées du public et situées dans une topographie accidentée et suffisamment entourée d'une végétation naturelle faisant office de clôture.

### **Impact visuel de la carrière :**

M. Drye estime que l'impact visuel de l'extension est très important.

Les représentants de la carrière expliquent qu'effectivement, la partie récente est plus visible en raison de la différence de couleur avec la partie ancienne de l'exploitation qui a été réaménagée. Cela va s'atténuer au fur et à mesure de l'avancement de l'exploitation. Après réaménagement, l'impact visuel s'atténuera encore.

### **Trafic poids lourds :**

M. Drye demande si une étude a déjà été faite concernant les particules polluantes générées par le trafic des poids lourds dans le village.

La Carrière rappelle le remplacement régulier de ses véhicules, le respect des normes Euro 6 concernant sa propre flotte. Les moteurs de ses nouveaux poids-lourds sont ainsi équipés d'une part de filtres à particules et d'autre part d'un système permettant de convertir les oxydes d'azote en azote et en vapeur d'eau (Procédé à base d'AUS 32, communément appelé AdBlue).

Une telle étude est compliquée, notamment avec la D85 qui longe le village et qui génère également un certain trafic.

### **Déviations :**

L'AMVD interpelle M. Taillis et pose la question de la D12 et de l'étude éventuelle d'un contournement du village. M. Hervé dresse un historique de la question. L'AMVD indique attendre que le maire fasse une demande officielle au Conseil Général, pour la réalisation d'une pré-étude.

L'AMVD demande aux dirigeants de la Montagne Noire leur position sur le sujet. Ceux-ci indiquent qu'ils ne prennent pas position sur cette question qui reste du ressort de la municipalité et du Conseil Général.

### **Travaux de Dourgne :**

M. Drye s'inquiète de l'état de la chaussée sur les voies de contournement pendant la durée des travaux. M. Taillis indique que cela sera inclus dans le programme de réfection des chaussées après les travaux.

L'AMVD remercie les représentants des Carrières de la Montagne Noire pour la clarté de leur exposé.

Ils relancent l'idée d'une exposition photo sur la carrière, démarche à laquelle les dirigeants sont sensibles. Ils proposent de se revoir pour en discuter plus longuement.

**La réunion se poursuit par une visite sur le site. Différents points sont abordés :**

- Zones de déchargement et de stockage des déchets inertes
- Agrandissement du bassin
- Clôtures des bassins et de l'extension